



# DÉPISTAGE DES DROGUES D'ABUS DANS LE MILIEU DU TRAVAIL

Voici le questionnaire se référant à la rubrique *In Vivo* de l'édition du mois de mai 2015 de la revue *Le LabExpert*. La lecture et la réponse aux questions vous donnent droit à une heure de crédit de formation continue (30 minutes pour la lecture du texte et 30 minutes pour les réponses au questionnaire) avec une limite de quatre heures par période de référence. Après avoir répondu aux questions, il est important d'inscrire vos heures de formation accumulées dans votre *Micro-portfolio* sur la plateforme électronique *Formaline*. Le questionnaire doit être conservé à titre de preuve. Bonne lecture!

## QUESTIONNAIRE

**1** Au Québec, à combien estime-t-on le taux de travailleurs aux prises avec un problème de drogue?

**2** Il y a principalement deux utilisations au dépistage de drogue dans un centre hospitalier. Nommez-les.

**3** Outre l'urine, sur quel type de spécimen peut-on faire la recherche de drogue?

**4** Par quoi commence-t-on le dépistage de drogue d'abus, quel que soit le spécimen?

**5** Compte tenu de la détectabilité des drogues pendant plusieurs jours, alors que la durée de leur effet n'est que de quelques heures, l'interprétation des résultats des dépistages de drogue dans le milieu du travail pose plusieurs difficultés. Nommez-en une.